

# L'AGEFI

## Séminaires

6<sup>e</sup> RENCONTRE D'ACTUALITÉ

# ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 2016

Nominations, rémunérations, droits des actionnaires...  
quels nouveaux critères d'attention et de bonne gouvernance ?

**JEUDI 17 MARS 2016**

de 17h00 à 19h30

**Park Hyatt Paris-Vendôme**

5 rue de la Paix  
75002 Paris

● *En partenariat avec :*



**BNP PARIBAS**



**Diligent**

● *Avec le soutien de :*



**états-majors.com**

+ d'info sur [www.agefi.fr](http://www.agefi.fr)

# 6<sup>e</sup> RENCONTRE D'ACTUALITÉ ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 2016

Judi 17 mars 2016 - Park Hyatt Paris-Vendôme, Paris

LES DÉBATS SERONT ANIMÉS PAR LA RÉDACTION DE L'AGEFI

Madame, Monsieur,

Au fil des années, **l'assemblée générale** s'est définitivement imposée comme le **lieu de pouvoir numéro un en matière de gouvernance des sociétés cotées**.

Or **chaque saison apporte son lot de nouveautés** et d'évolutions que les émetteurs se doivent de prendre en compte. C'est pourquoi L'AGEFI organise pour la 6<sup>ème</sup> fois sa conférence annuelle consacrée à ce moment crucial de la vie des conseils d'administrations et des actionnaires ; avec pour ambition d'aborder les grands sujets qui marqueront la saison 2016, mais aussi ceux qu'ils convient d'anticiper dès à présent pour les années qui viennent.

C'est le cas notamment de la révision de la Directive Droit des Actionnaires qui fait son chemin et sur laquelle un point d'étape est loin d'être inutile.

Plus directement dans l'actualité, **les nominations au sein des conseils** seront à regarder de près cette année. L'AG 2016 marque la dernière étape sur la route devant conduire à une proportion de **40% de femmes dans les CA** en vertu de la loi Copé-Zimmermann. Par ailleurs, la **loi Rebsamen** de juillet dernier généralise la présence des administrateurs salariés. Toutes les entreprises sont-elles en règle avec ces exigences de composition de leurs conseils ?

Autre volet, **le say on pay** et le nouveau cadre sur les rémunérations tracé par la **loi Macron** seront des sujets-clés cette saison. Investisseurs et proxys seront à l'affût sur ces questions au caractère polémique et en débat constant. S'assurer de bons résultats lors du vote constituera donc un enjeu important.

Au-delà des aspects réglementaires, l'AG peut être le **théâtre d'enjeux inédits**, qu'aucune société ne peut se juger hors d'atteinte, qu'ils découlent d'une **crise éthique ou de gouvernance ou d'une période de sous-performance financière ou boursière**. Alors que l'AG peut cristalliser les tensions, quels risques et points clés d'attention faut-il identifier ? Comment réussir une communication de crise avant et pendant l'AG et anticiper tous les cas de figure ?

Enfin, les **évolutions pratiques et techniques** sont aussi essentielles pour assurer le bon déroulement de l'AG. Informations préalables, et notamment reporting RSE, identification actionnariale, vote électronique constituent autant de points d'attention qui appellent améliorations et suivi précis.

Pour aider l'auditoire à appréhender au mieux ces différents sujets, des intervenants de haut niveau débattront avec les représentants d'émetteurs pour partager leurs expériences pratiques.

Me réjouissant de vous accueillir à cette occasion, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes cordiales salutations.



Philippe Mudry  
Directeur des rédactions  
L'AGEFI

→ *Les débats seront animés par Bruno de Roulhac, Journaliste, L'AGEFI QUOTIDIEN et Annick Masounave, Journaliste, L'AGEFI HEBDO*

### 17H00 - 17H20 **Focus sur les avancées de la révision de la Directive Droit des Actionnaires**

**François Gilbert**, Analyste des politiques, Unité A3 - Droit des sociétés, Justice, consommateurs et égalité des genres, **COMMISSION EUROPEENNE**

### 17H20 - 18H10 **Nominations & rémunérations : les nouveautés et points d'attention juridiques pour les Assemblées Générales 2016**

- 40% de femmes dans les CA en 2017 : l'objectif est-il atteint ? L'AG 2016, dernière étape
- Généralisation des administrateurs salariés via la loi Rebsamen de juillet 2015 : quels impacts sur les nominations des AG 2016 ?
- Conséquences de la réforme de l'audit sur la composition du Comité d'audit et les nominations
- Les nouveautés induites par la loi Macron sur les rémunérations : transparence sur les montants provisionnés en matière de retraite, plan d'intéressement long terme, variable pluriannuel, indemnités de départ...
- Les évolutions de la soft law sur le volet rémunérations : quelles recommandations issues des rapports respectifs de l'AMF et du HCGE ? Le Say on Pay version 2016 sera-t-il plus réussi ?
- Eclairage sur les rémunérations à l'International et leur traitement en AG

**François-Régis Benois**, Directeur de la division Régulation des sociétés cotées, Direction de la régulation et des affaires internationales, **AUTORITE DES MARCHES FINANCIERS**

**Eric Andrieux**, Responsable juridique corporate et Secrétaire du comité des rémunérations et des nominations, **MICHELIN**, Membre du Club des secrétaires de conseil de l'IFA

**Pascal Durand-Barthez**, Secrétaire général, **HAUT COMITE DE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

### 18H10 - 18H50 **Comment relever les défis d'une AG réussie en période de turbulences éthiques, de gouvernance et de marchés tendus ?**

- Dans un contexte de difficultés ou tensions fortes, quels risques et quels points clés d'attention ?
- La communication de crise avant et pendant l'AG : comment anticiper tous les scénarii ?
- Qui parle pendant l'AG ? L'importance stratégique du choix des porte-parole
- En quoi la présence lors de l'AG des administrateurs, en particulier les présidents de comité et l'administrateur référent, peut-elle se révéler nécessaire ?
- Le dialogue amont avec les proxys et investisseurs : comment peut-il être mieux conduit pour désamorcer les conflits ?

**Catherine Salmon**, Head of Corporate Governance Research teams, **ISS - Institutional Shareholder Services**

**Olivier Jochem**, Secrétaire général, **IPSEN**

**Jacques Le Pape**, Secrétaire général, **AIR FRANCE KLM**

### 18H50 - 19H30 **Dernières évolutions techniques et pratiques 2016 dans la préparation et le déroulement des Assemblées Générales**

- Quelles solutions efficaces pour fluidifier les échanges entre les membres du Conseil d'Administration? Les nouvelles pistes en matière de digitalisation
- L'information pré-AG : inflation de documentation vs. qualité, comment trouver le bon compromis ?
- RSE : impact de la loi sur la transition énergétique et nouvelles exigences en matière de reporting aux actionnaires
- Le vote électronique est-il désormais complètement adopté ? Quelles améliorations peut-on attendre ?
- L'identification des actionnaires peut-elle encore être facilitée ? Y aura-t-il des impacts en France sur ce point via la Directive Droit des Actionnaires ?

**Anne-France Arnoux Saignac**, Group deputy general counsel, risk & compliance, Secrétaire du Conseil, **BUREAU VERITAS**

**Christian Schricke**, Délégué général, **ANSA** - Ancien secrétaire général et secrétaire du conseil et Administrateur de sociétés du Groupe, **SOCIETE GENERALE**

**Delphine Vimard**, Responsable Chargés d'affaires adjointe Corporate and Issuers, **BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES**

**Stéphane Tallieu**, Directeur Développement Commercial France, **DILIGENT**

# Bulletin d'inscription

## 6<sup>e</sup> RENCONTRE D'ACTUALITÉ ASSEMBLÉES GÉNÉRALES 2016

GAG1603

Jeudi 17 mars 2016 - De 17h à 19h30 - Park Hyatt Paris-Vendôme, 5 rue de la Paix, 75002 Paris

### INFORMATIONS SUR LE PARTICIPANT

MADEMOISELLE  MADAME  MONSIEUR

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

FONCTION : \_\_\_\_\_

TEL : \_\_\_\_\_ FAX : \_\_\_\_\_

E-MAIL : \_\_\_\_\_

### INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ

SOCIÉTÉ : \_\_\_\_\_

N°TVA INTRACOMMUNAUTAIRE (IMPÉRATIF) : \_\_\_\_\_

ADRESSE : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ VILLE : \_\_\_\_\_

PAYS : \_\_\_\_\_ TEL : \_\_\_\_\_ FAX : \_\_\_\_\_

ADRESSE DE FACTURATION SI DIFFÉRENTE : \_\_\_\_\_

ASSISTERA AUX DÉBATS

SIGNATURE & CACHET DE L'ENTREPRISE :

Pour participer aux débats, merci de renvoyer ce coupon accompagné de votre règlement à l'ordre de **Development Institute International**

→ Par courrier à l'attention de **L'AGEFI SEMINAIRES - Dii agency** - 164 boulevard Haussmann - 75008 Paris

→ Par fax au **01 40 06 95 26**

→ Par email : [info-seminaire@agefi.fr](mailto:info-seminaire@agefi.fr)

J'accepte les Conditions Générales de Vente et m'inscris au tarif de :

398 € HT (477,60 € TTC) soit 100 € HT de réduction pour tout règlement avant le 29/01/2016

448 € HT (537,60 € TTC) soit 50 € HT de réduction pour tout règlement avant le 03/03/2016

498 € HT (597,60 € TTC) pour tout règlement après le 03/03/2016

**La facture tient lieu de convention simplifiée de formation professionnelle**

Les frais d'inscription comprennent l'accès au séminaire et au cocktail ainsi que la documentation. Les organisateurs se réservent le droit de modifier le programme et le lieu du séminaire si les circonstances les y obligent. Conditions d'annulation et de remplacement : Toute annulation doit nous être communiquée par écrit. Pour toute annulation plus de 30 jours avant la formation, vous pouvez bénéficier d'un report sans frais sur une session de votre choix sur l'année. Pour toute annulation, 30 à 15 jours avant le séminaire les frais seront de 100 €HT. Pour toute annulation à moins de 15 jours, les frais de participation seront dus en totalité. Dans ce cas le participant peut se faire remplacer par une autre personne appartenant à l'entreprise. Merci de nous notifier le nom du remplaçant par écrit.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à valider votre participation et votre inscription à notre événement. Les destinataires des données sont Development Institute International et l'AGEFI. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Service Clients à l'adresse suivante : [service-clients@development-institute.com](mailto:service-clients@development-institute.com). Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.

**L'AGEFI**  
Séminaires

Pour tout renseignement, veuillez contacter :  
**Service Clients, Dii agency**

Tél : +33 (0)1 43 12 85 55

e-mail : [info-seminaire@agefi.fr](mailto:info-seminaire@agefi.fr)

 @AGEFISeminaires

